

NOTICE

SUR

LES DIGNITÉS ROMAINES EN AFRIQUE (1).

CINQUIÈME SIÈCLE DE J.-CH.

Nous avons publié, dans l'*Echo d'Oran* (Algérie), en avril, mai, juin 1858, une série d'articles sur le sujet dont le titre précède. Nous terminions cette notice en disant : « Et maintenant qu'arrivé à but, nous jetons un regard en arrière, nous ne nous dissimulons pas que, malgré toute l'attention apportée à notre travail, il ne soit fort incomplet; nous craignons même qu'il ne s'y soit glissé outre les omissions, beaucoup d'erreurs qu'il était peut-être difficile d'éviter, vu l'éloignement des temps et l'absence de documents exacts et plus étendus. Nous invitons donc le lecteur à être ici sur ses gardes, et à ne considérer ces feuilles que comme des sortes d'épreuves envoyées en correction aux savants, aux archéologues et amateurs d'antiquités. Si, des mains de ceux-ci, elles pouvaient revenir chargées de rectifications et d'additions, elles seraient accueillies avec reconnaissance par l'auteur. »

Nous n'hésitons pas à avouer que ce premier travail, hâtif, informe et indigeste, fourmillait de fautes graves, contenait nombre d'erreurs et que les omissions, les interpolations, les lacunes nous faisaient vivement regretter, même en vue d'un but utile, d'avoir été si vite en besogne et d'être dépourvu de matériaux plus solides.

(1) La *Notice des dignités des deux empires* (orient et occident) figure parmi les documents les plus précieux que l'antiquité nous ait légués. M. E. Bache, un de nos membres correspondants, en a extrait tout ce qui concerne l'Afrique, et a augmenté ce travail d'analyse de tout ce que les commentaires de Pancirole et de Bocking ont pu lui fournir d'explications et d'éclaircissements. Au moment où la *Société Historique Algérienne* s'occupe des moyens de publier cet important travail, dont le manuscrit *entier* est à sa disposition, elle a pensé qu'il était utile de donner d'abord l'introduction de M. E. Bache, afin d'offrir ainsi une idée approximative de l'ensemble. C'est l'article que l'on va lire et qui peut être considéré comme une sorte de prospectus de l'œuvre complète. — *Note de la R.*

Aussi, pendant que cette publication avait lieu, avions-nous le projet de remanier, de refondre, de refaire entièrement un travail auquel nous attachons quelque importance; et, tout en lui conservant les proportions d'une simple *notice*, à l'usage spécial de la science épigraphique, de lui donner la forme d'un *guide*, d'un *vade-mecum*, destiné à faciliter la lecture des monuments et les recherches studieuses des archéologues. Cette pensée nous a valu, de la part de notre savant ami et collègue, M. Adrien Berbrugger, membre correspondant de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, etc., les lignes suivantes, qui terminent la 15^e livraison (février 1859) de la *Revue Africaine*, journal des travaux de la *Société Historique Algérienne* (t. III) :

« *Notitia dignitatum*. — M. Paul-Eugène Bache, correspondant de » la province de l'Ouest (Oran), a publié, dans l'*Echo d'Oran*, un » travail fort remarquable sur ce curieux document officiel antique, » que l'on fait remonter jusque vers la moitié du V^e siècle de notre » ère. M. Bache en a extrait tout ce qui concerne l'Afrique, et » l'a expliqué à l'aide du commentaire de Pancirole. Il va refondre » son œuvre, en prenant pour base l'édition de la *Notice* donnée » en 1852, par Bocking..... Le talent et l'érudition de l'auteur, » l'importance du document sur lequel il opère, rendront cette » communication très-précieuse à nos lecteurs. »

C'est autant pour justifier cette flatteuse réclame que pour réaliser le projet dont nous avons conçu l'idée, que nous donnons aujourd'hui ce nouveau travail. Il ne nous appartient point de dire ce qu'il nous a coûté de veilles et de soins, depuis quatre ans que nous n'avons cessé de nous en occuper; nous ajouterons cependant, et comme garantie de nos efforts, et comme témoignage à l'appui, que cette seconde édition de notre œuvre (s'il est permis de parler ainsi) diffère autant de la première, que le moderne commentaire de l'érudit professeur Bocking laisse loin derrière lui le commentaire suranné du jurisconsulte Pancirole.

Dans le but de rendre moins pénibles et moins fastidieuses les recherches géographiques et historiques, les investigations scientifiques et ethnographiques, etc., des amateurs d'antiquités et des voyageurs laborieux qui parcourent l'Algérie, il peut être de quelque utilité de placer sous leurs yeux la partie d'un ouvrage célèbre, dans lequel il est souvent question de cette ancienne contrée: nous voulons parler de la *Notitia dignitatum utriusque Imperii*. Les renseignements fournis par cette *Notice* peuvent également venir

en aide aux travaux de la *Société archéologique de la province de Constantine*, à ceux de la *Société historique Algérienne*, qui s'occupent, toutes deux, avec un zèle si louable, de réunir et de mettre en lumière les débris épars de tant de monuments épigraphiques enfouis sous la poussière de l'oubli.

Cette *Notice*, fort étendue par suite du *commentaire* qu'y a ajouté le jurisconsulte Gui Panciroli, et nombre d'autres savants après lui, ne saurait, malgré son mérite et bien qu'elle renferme les plus intéressants détails, trouver place ici tout entière. Nous nous bornerons donc à en donner des extraits, en ce qui concerne spécialement et uniquement l'*Afrique romaine*.

« Dans la voie où la France se trouve engagée, dit judicieusement M. Ad. Berbrugger, dans un article que nous citerons tout-à-l'heure, la connaissance de l'organisation romaine en Afrique septentrionale cesse d'être une curiosité archéologique à l'usage exclusif des savants : c'est un utile enseignement rétrospectif, où le passé peut fournir des indications pratiques au présent. » Peu d'ouvrages, en effet, sont plus importants, pour la connaissance de l'état politique et civil de l'Empire Romain, après Constantin-le-Grand, que celui qui porte le titre de *Notitia dignitatum omnium, tam civilium quam militarium, in partibus Orientis et Occidentis*. Il contient la nomenclature des charges et des emplois civils et militaires des deux Empires d'Orient et d'Occident, ainsi que l'indique son titre, d'ailleurs fort explicite (*notitia*, liste (de notoriété), rôle des fonctionnaires publics, porte le code Justinien; *dignitates*, les hommes en place, dit Pline-le-Jeune).

On ne connaît pas l'auteur de cette *Notice*; mais il n'est pas nécessaire de penser, il n'est pas même probable que ce soit le travail de quelque homme de lettres, qui l'aurait rédigé, soit pour son amusement, soit pour l'instruction du public; c'est plutôt un tableau officiel et sommaire, qu'on a dressé pour mettre les empereurs et les chefs du gouvernement en mesure de voir, d'un coup-d'œil, toute l'organisation de la machine politique de l'État; c'est une imitation de ces aperçus des forces et des ressources de l'État, qu'Auguste avait fait faire, et que l'historien Suétone appelle *Rationarium ac breviarium totius Imperii* (Statistique de l'Empire). L'usage de rédiger ces sortes de tableaux sommaires aura sans doute été conservé par les successeurs d'Auguste, qui auront fait, de temps en temps, les changements qu'exigeaient les circonstances où se trouvait l'Empire. On pourrait comparer cette *Notice*

à ce que nous nommons aujourd'hui *Annuaire militaire, Statistiques, Almanach de Cour, etc.*, si, à l'instar de ces publications annuelles ou périodiques, elle contenait, à côté de la désignation des dignités, titres, charges, emplois, attributions, grades, etc., les noms des individus qui, à une certaine époque, en étaient revêtus.

On ne peut fixer que par conjecture l'époque à laquelle cette *Notice* a été rédigée. On pense qu'elle est du temps de Théodose II, le Jeune, fils d'Arcadius, lequel Théodose régna en Orient de 408 à 450 de J.-Ch.; mais postérieure cependant à la mort d'Honorius, qui arriva le 15 août 423, et même à l'année 445, puisqu'elle ne donne aucun détail sur les officiers subordonnés au vicaire d'Illyrie, les provinces qui formaient ce diocèse ayant été démembrées, à cette époque, par les Huns. Elle n'est pourtant pas d'une date postérieure à 453, puisqu'elle fait mention de la fabrique d'armes (flèches) de Concordia (*Concordiensis sagittaria fabrica*), et de la fabrique des monnaies d'Aquilée, deux villes qui furent détruites en 452 par Attila (1). Il est donc permis de supposer que ce tableau a été dressé vers le milieu du V^e siècle de l'ère chrétienne, lors de la mort de Théodose-le-Jeune, et, peut-être, à l'usage de son successeur.

Cette *Notice*, avons-nous dit, ne renferme qu'une simple nomenclature des emplois de l'État, sans aucune explication: il n'en fallait pas plus, sans doute, pour l'usage auquel elle était destinée; mais elle serait pour nous d'une tout autre utilité, si elle était accompagnée de développements ou d'une espèce de commentaire; car, telle qu'elle est, elle présente beaucoup de difficultés qui n'ont pas encore été résolues par les interprètes, pas même par Bocking. Elle est divisée en deux parties: la première, qui traite de l'Empire d'Orient (*Notitia dignitatum in partibus Orientis*), est précédée d'un *Aperçu des quatorze régions de la ville de Constantinople*; la seconde partie, qui traite de l'Empire d'Occident (*Notitia dignitatum in partibus Occidentis*), est précédée d'un semblable *Aperçu des douze régions de la ville de Rome*. Ces notices ne donnent que l'indication des principaux édifices de chaque région, dans chacune

(1) « Nec post annum 453, quo auctore Cassiodoro et Comite Marcellino Concordia et Aquileia ab Attila sunt eversae, scribi potuit; quia Concordiensis fabricae et Thesaurorum Aquileiae tunc extantium monetaeque ibi percussae meminit. » (Préface du *Commentaire* de Pancirole).

desdites villes, indication suivie du dénombrement des temples, palais et autres monuments publics dont ces mêmes villes étaient ornées. Les deux notices ou aperçus dont il s'agit, ne figurent pas dans l'édition de la *Notitia Dignitatum* d'Edouard Bocking, dont nous allons parler.

Les *excerpta*, ou extraits qu'on va lire, ont été rédigés—outre nos notes particulières, les développements dont nous avons cru devoir les faire précéder et suivre—à l'aide de matériaux et de documents dont nous devons compte aux lecteurs, surtout aux amateurs de bibliographie.

Notre premier guide à ce sujet a été un excellent travail qu'on trouvera dans *l'Histoire abrégée de la littérature romaine*, par F. SCHOELL (4 vol. in-8°, Paris, 1815, Gide, fils, édit.). C'est à ce travail, qui a presque exclusivement pour base le trop célèbre *commentaire* de Pancirole, que nous devons nous-même l'idée première de notre œuvre. Pour dépouiller celle-ci et en élaguer tous les éléments étrangers à *l'Afrique romaine*, unique objet de notre étude, force nous a été de remonter l'échelle des temps, d'aller puiser successivement aux sources originales, qui sont nombreuses. Nous en étions à ce pénible labeur, poursuivi néanmoins avec persévérance, lorsque M. Ad. Berbrugger eut la bonté de signaler à notre attention le livre de Bocking, dont nous ignorions l'existence. Comme ce précieux ouvrage, d'ailleurs le dernier en date, et encore à sa première édition, résume tout ce qui a été dit et fait sur la matière, nous lui consacrons quelques détails bibliographiques. Voici, d'abord, son titre, *in extenso* et pour copie conforme :

NOTITIA DIGNITATVM ET ADMINISTRATIONVM

omnivm

tam civilivm quam militarivm

in partibvs

ORIENTIS ET OCCIDENTIS.

Ad codd. mss, monachiensivm, romani, parisiensivm ac vindobonensis
editorvmque fidem

RECENSVIT

tabvlis ad cod. ms. biblioth. reg. palatin. monachiens. depictis commentariis
indiceqve illustravit

EDVARDVS BOCKING

ivr. vtr. doctor et in academia fridericia guilelmia rhenana prof. publ. ord.

BONNAE,

impensis Adolphi Marci.

Ab an. 1839. vsqve ad an. 1853.

La division de cet ouvrage, qui n'a pas exigé moins de quinze années de travail, répond au partage de l'Empire : il forme deux volumes (in-8°), plus un *Index* à part, qui, à lui seul, est un livre, et contient près de 200 pages, sur deux colonnes. Malheureusement, cet ouvrage énorme, et le plus complet de tous ceux publiés jusqu'à ce jour sur la matière, n'est pas accessible à toutes les intelligences : outre qu'il renferme d'innombrables citations empruntées à toutes les langues, vivantes et mortes, il est écrit entièrement dans l'idiome de Cicéron, mais en un latin germanique, dont la prolixité nuit parfois à la clarté du texte, à l'intelligence des renseignements fournis, etc. Quoi qu'il en soit, cette œuvre, entreprise colossale, est une mine féconde à exploiter au profit de la science et de l'étude des temps anciens. — Le tome I^{er} (plus de 600 pages) est précédé d'une précieuse indication des sources auxquelles l'auteur a puisé pour confectionner son livre, et qui sert, en même temps, d'index bibliographique : là se trouvent réunis à souhait et classés par ordre chronologique, tous les documents, manuscrits, etc., recueillis et mis en œuvre par les différents écrivains, A. Alciat, G. Fabricius, A. Schonhove, S. Gelenius, G. Panciroli, le P. F. Labbe, etc., qui se sont occupés de la *NOTITIA DIGNITATUM*. Ce compendium (66 pages de petit texte) est, en quelque façon, la clef de l'ouvrage. — Le tome II n'a pas moins de 1,200 pages. — Chaque volume contient : 1° la *Notitia* ou carnet proprement dit des dignités ; 2° l'*Annotatio* ou commentaire ; dédale de notes, d'éclaircissements, de citations, etc., dans lequel il n'est pas toujours facile de se retrouver, même à l'aide des lettres alphabétiques et des chiffres de renvoi employés par le savant professeur. Chacune des *notices* (Orient — Occident) a été divisée en chapitres par l'auteur, pour la facilité des recherches. En tête de presque tous ces chapitres, sont des espèces de cartouches contenant des dessins linéaires d'autant plus curieux, quoique informes, qu'ils représentent la plupart des *attributs* ou *insignia* de la dignité dont traite le chapitre, ainsi que nous le verrons dans le cours de la *Notice* — La *Notitia dignitatum in partibus Orientis* comprend (t. I) 43 chapitres (116 pages de l'édition de Bocking) ; la *Notitia dignitatum in partibus Occidentis* comprend (t. II) 46 chapitres (128 pages). — Quant à l'*Index ad notitiam dignitatum*, il se recommande autant par l'abondance des matières auxquelles il renvoie, que par sa rare exactitude, mérite fort appréciable en ce qui concerne un ouvrage aussi compliqué.

Après ce tribut d'admiration payé au livre de Bocking, nous oserons bien avouer que, n'en déplaise à son érudition aussi étendue que variée, nous ne serons pas toujours de l'avis de l'auteur, et voici pourquoi : s'il a pour lui l'incontestable mérite de la science acquise par l'étude, nous jouissons, nous, depuis vingt ans que nous habitons et parcourons l'Algérie, du bénéfice d'une expérience achetée, sur place et *de visu*, au prix de labeurs incessants et dont la valeur s'appuie sur les monuments écrits qu'on découvre journellement dans la contrée qui va nous occuper.

Nous ajouterons, pour ne rien omettre sur un sujet de cette importance, que les lecteurs feront bien de consulter les nombreux écrivains qui ont eu recours, dans leurs travaux, à la *Notitia dignitatum*, ainsi que les ouvrages spéciaux sur la matière. Nous mentionnerons, parmi ces derniers, la *Revue Africaine* précitée, dans le 2^e numéro de laquelle (livraison de décembre 1856, t. 1^{er}) on trouvera un excellent, mais trop court article de M. Ad. Berbrugger, sous ce titre : *L'Afrique septentrionale (en 430) après le partage du monde romain en Empire d'Orient et Empire d'Occident*, article donnant un aperçu sommaire du sujet que nous nous proposons de traiter ici avec plus d'étendue. Nous renvoyons également le lecteur aux *Revue archéologiques*, et notamment aux quatre *Annales* publiés, depuis 1853, par la *Société archéologique de la province de Constantine*, recueils déjà très riches en matière de monuments épigraphiques.

E. BACHE.
